L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er AOUT 1848.

Imprimé et publié par **MAGNE & WEISSE.** No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 1er AOUT 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR;
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
Premier district ...... JACQUES TOUTANT
Second district ...... J. P. BENJAMIN.
Troisième district ...... MANUEL J. GARCIA
Quatrième district ...... C. ADAMS, jr.
Cinquième district ...... JOHN MOORE.
Sixième district ...... JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue ...mais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

CLUB ROUGH AND READY.

Les membres du Club sont invités à être ponctuels à l'assemblée qui doit avoir lieu ce soir à 7 heures et demie, afin de recevoir le rapport du comité nommé pour rédiger une adresse au peuple de cet Etat.

M. CASS ET LE PROVISO WILMOT.

On lit dans la lettre que M. Cass a adressée à M. Nicholson ce qui suit relativement au proviso Wilmot:

"Le Proviso Wilmot est devant le pays depuis quelque temps. Il a été souvent discuté au Congrès et par la presse. Je suis fortement porté à croire (*I am strongly impressed with the opinion*) qu'un changement s'opère dans l'esprit public sur ce sujet—dans mon esprit comme dans celui des autres."

Nous avons à ce sujet deux choses à dire. Les journaux locofocos du Sud nient avec une inconcevable opiniâtreté que M. Cass ait été d'abord en faveur du Proviso Wilmot. Nous leur opposerons l'aveu de M. Cass lui-même. Si un changement s'est opéré dans l'esprit du candidat locofoco au sujet du Proviso Wilmot, c'est qu'évidemment il avait en premier lieu une opinion contraire à celle qu'il professe aujourd'hui. Il condamne, dit-on, le proviso; donc il l'approuvait auparavant.

Il y a longtemps que nous nous proposions de réduire nos adversaires au silence en leur opposant le langage de leur candidat. Il est donc constant que M. Cass a été d'abord en faveur du Proviso Wilmot. Nous l'avons, du reste, plus d'une fois prouvé en citant les paroles qu'il a prononcées au Sénat des Etats-Unis. Et d'une.

Voyez maintenant avec quelle habileté M. Cass modifie ce qu'il appelle un *changement*. Il ne déclare pas franchement et ouvertement que ce *changement* a eu lieu; oh! non, l'ex-ambassadeur a trop l'usage de la phraséologie diplomatique. *Je suis fortement porté à croire*, ou plutôt comme il le dit en anglais avec un art qu'il n'en imposera à personne, *I am strongly impressed with the opinion*, qu'un changement s'opère dans l'esprit public, *et dans le mien*, au sujet du Proviso Wilmot. C'est-à-dire que M. Cass n'est pas sûr que ce changement se soit opéré dans son esprit, il le croit seulement. *Il lui semble* qu'il a changé d'avis et qu'il condamne aujourd'hui ce qu'il approuvait hier. Oh! M. Cass, quand donc comprendrez-vous que vous avez affaire à des lecteurs éclairés et qui savent démêler la pensée sous l'expression. Ainsi donc, *vous êtes fortement porté à croire* que vous désapprouvez le Proviso Wilmot? *Vous êtes fortement porté à croire* que votre opinion FAVORABLE AU PROVISO s'est modifiée, qu'il y a eu, comme vous le dites, un *changement* dans votre esprit. Quel malheur que vous ne soyez pas sûr que ce changement ait réellement eu lieu!

Nous avons parlé tout-à-l'heure de M. Cass voulant en venir avec sa singulière phraséologie dont il s'est servi. Le véritable penser du candidat locofoco est de ménager le Nord et le Sud, de ne tromper ni l'un ni l'autre avec aucune doctrine, de se concilier l'appui des propriétaires d'esclaves, mais de ne pas heurter de front les abolitionnistes. Le système, c'est de se donner des avantages de tous les partis. Son système est de dire aux uns: Vous avez raison, et aux autres: Vous n'avez pas tort. Avec un pareil système, on se met à dos amis et ennemis qui ont perdu toute confiance.

Eh bien! voyez maintenant. Quelle preuve? Que l'on se rappelle ce qui se passe à New-York, où les *Barnburners*, partisans du Proviso-Wilmot, ont arboré le nom de M. Van Buren à celui de M. Cass. Que l'on descende ensuite jusqu'à l'autre extrémité de l'Union, dans la Caroline du Sud, où les démocrates, propriétaires d'esclaves, ont arboré la bannière de Taylor.

Il est évident que le *changement* dont parle M. Cass n'est pas sincère. *Il lui semble, il est fortement porté à croire* qu'il n'approuve plus le proviso. Vraiment, vous *croyez* seulement que vous avez changé d'avis; eh bien! vous ne persuaderez personne, puisque vous-même vous n'êtes pas sûr que votre opinion se soit modifiée.

Enfin, à pour vous, M. Cass, mais vous aurez beau vous rappeler ce fameux précepte des rhéteurs, qu'on ne peut convaincre le lecteur ou l'auditeur qu'à autant qu'on est soi-même convaincu. Si vis me flere, etc. Et de deux.

Nous y reviendrons sur ce sujet.

Toutes les fois qu'une accusation sera portée contre un homme qui aspire au pouvoir, nous nous ferons un devoir de l'enregistrer. Ce n'est qu'à cette condition que les libertés publiques sont sauvegardées. Il faut que les fonctionnaires et les candidats se résignent à plaider leur cause devant la nation lorsqu'on les place sur la sellette. Il est facile de nier, mais le peuple ne se paie pas de paroles, il exige des preuves. Les journaux qui étendent un voile sur les fautes d'un homme public prouvent qu'ils ne comprennent pas leur mission. Nous ne sommes pas heureusement de ceux qui substituent le fétichisme à l'indépendance. Les clameurs intéressées, de quelque part qu'elles viennent, ne nous feront pas hésiter un seul instant dans la voie que nous nous sommes tracée.

C'est en vain que l'on chercherait à mettre en doute l'authenticité du discours où M. Fillmore se prononce si catégoriquement contre l'abolitionisme. Il était réservé à un journal du Sud, qui semble ignorer complètement l'histoire parlementaire de notre pays, de prétendre qu'aucune feuille locofoco au Nord n'a osé nier, parce que les faits contemporains ne leur sont pas inconnus. C'est en 1835, et non en 1842, comme nous croyons l'avoir dit par erreur, que M. Fillmore a fait entendre sa protestation contre les folles tentatives des abolitionistes. C'est cette énergique protestation qui lui valut à cette heure les haineuses déclamations de M. Giddings et des *Barnburners* en général. Si nous avions en ce moment les documents officiels nous citerions la page où sont consignées les mémorables paroles qui figurent en tête de nos colonnes, et qui ont excité à tel point nos adversaires qu'un de leurs organes s'est livré à un acte d'excentricité qui provoque chaque soir le sourire des lecteurs.

Nous ajouterons que le discours de M. Fillmore, qui se compose de trente lignes au plus, a été publié dans l'*Abeille* vers les derniers jours de juin, et a été même l'objet des commentaires d'un journal du soir. Il est étonnant que ce journal ait eu si peu de mémoire. Si nous avions nos lames sous les yeux nous indiquerions exactement la date de la publication.

LES ELECTIONS DU MOIS D'AOUT.

Les élections locales, dans plusieurs Etats, ont lieu au mois d'août. La Caroline du Nord ouvre la marche; elle élit le 3 de ce mois un Gouverneur et une législature. Les deux candidats qui se disputent le fauteuil gubernatorial sont CHARLES MANLY, whig, et DAVID S. REID, locofoco. Nous avons grand espoir pour le premier. La législature sera probablement whig; nous le désirons vivement, car elle devra élire un sénateur au Congrès des Etats-Unis en remplacement de l'honorable GEORGE E. BADGER.

Le Kentucky nomme un gouverneur et une législature le premier lundi d'août, c'est-à-dire le 7 courant. Il va sans dire que CRITTENDEN sera élu d'emblée, bien que les locofocos se flattent de lui faire subir une éclatante défaite. Ce ne sont là sans doute que des mots, mais on doit convenir cependant que les démocrates se sont organisés d'une manière formidable dans le Kentucky et qu'ils travaillent avec une incessante énergie à diminuer, si c'était possible, la majorité du candidat whig. M. Crittenden a, en outre, à lutter contre la froideur de quelques Clayistes, heureusement en petit nombre, qui lui reprochent d'avoir soutenu Taylor. Tout cela n'empêchera pas l'ex-sénateur d'être élu à une énorme majorité, et quant à la législature, elle sera foncièrement whig. Elle est appelée à nommer un sénateur au Congrès des Etats-Unis.

L'Indiana élira une législature seulement. Il est assez difficile de préjuger le résultat. Il y a en présence dans cet Etat les éléments les plus divers. On ne peut plus accepter pour base le passé à cause de l'intervention des *Barnburners* qui paraissent décidés à prendre désormais une part active à toutes les élections, locales ou autres. Les deux partis se balanceront probablement. Le mandat du sénateur HANNEGAN expire au mois de mars 1849, de sorte que la législature devra désigner son successeur.

Le Missouri est actuellement le théâtre d'une lutte très animée, mais cet Etat est si complètement inféodé au locofocoïsme que le plus sûr est de n'y pas compter. Peut-être un ou deux candidats whigs seront-ils nommés au Congrès, mais ce n'est guère probable.

L'Illinois, comme le Missouri, est en proie à l'agitation qu'occasionnent les efforts des deux partis. Il est possible que les whigs nomment leurs candidats dans un ou deux districts congressionnels, à cause de la défection d'un grand nombre de locofocos qui se sont ralliés aux *Barnburners* et paraissent résolus de guerroyer à part. Le peuple doit élire dans l'Illinois les membres du Congrès et de la législature locale. Nous ne devons pas plus compter sur l'Illinois que sur le Missouri; nous ne pouvons espérer d'y obtenir que des avantages partiels.

L'Iowa élira une législature et les membres du Congrès. Le résultat est très problématique; de part et d'autre on déploie le plus grand zèle, on combat avec ardeur et l'on se promet la victoire. La nouvelle législature devra nommer deux sénateurs au Congrès des Etats-Unis. Les whigs de l'Iowa promettent de donner l'Etat à Taylor; nous espérons qu'ils se souviendront de cette parole et qu'ils mettront tout en oeuvre pour faire triompher notre cause aux élections de novembre.

PAR LE TÉLÉGRAPHE DE L'OUEST.

Les journaux de St-Louis du 25, reçus hier soir par le steamb. Andrew Fulton, donnent des nouvelles de Washington de deux jours plus récentes que celles apportées par la malle. Voici ce que nous y trouvons à l'égard du Congrès:

SENAT, 21 juin—Sur motion de M. Clayton, le rapport du comité sur les territoires a été pris en considération.

M. Hale a fait la motion d'effacer les mots "blancs et libres" de manière à donner à toute personne le droit de suffrage.

M. Clarke, de la minorité, fait connaître les opinions qu'il a émises au sein du comité. Il soumet un amendement par lequel la servitude par contrainte ne pourra avoir lieu à l'Orégon, à moins d'être sanctionnée par le Congrès.

M. Miller s'oppose au bill et M. Phelps parle en faveur.

CHAMBRE.—M. Clarke, du Maine, propose de fixer l'ajournement *sine die* du Congrès au 7 août.—Adopté par 126 voix contre 28.

On reçoit un message du Président sur les instructions qu'il a données relativement au gouvernement civil de la Californie et du Nouveau Mexique.

M. Halliard passe en revue ce message et condamne la conduite du président. Il s'oppose au compromis soumis en ce moment au Sénat, et parle favorablement de celui du Missouri.

M. Kent attaque avec sévérité le message, qui est ensuite mis à l'ordre du jour pour jeudi.

SOCIÉTÉ MÉDICO-CHIRURGICALE.

A une assemblée convoquée spécialement le 25 juillet 1848, pour rendre les derniers honneurs aux restes mortels de notre ancien président, Dr. C. A. Luzenberg, apportés de Cincinnati, le préambule et résolutions qui suivent, offerts par le Dr. A. Mercier, ont été adoptés à l'unanimité:

Attendu qu'il a plu à la divine providence de mettre un terme aux souffrances de notre président, et de l'enlever, à la fleur de son âge et " chargé d'honneurs," du sein d'une communauté à laquelle ses talents le rendaient si utile;

Attendu que cette terrible calamité répand le deuil sur le pays entier, et nous plonge dans le chagrin le plus profond, il est de notre devoir d'exprimer les sentiments dont nous sommes animés, et, société veuve et désolée, de faire tout ce qui dépend de nous pour honorer sa mémoire et chérir sa mémoire;

En conséquence, il est

Résolu, que comme membres de la Société Médico-Chirurgicale, nous trouvons, dans l'accomplissement d'un acte que commandent la conscience et la raison, une grande consolation à pouvoir accompagner de justes louanges, pour servir de note et si bien remplie, les regrets amers que nous éprouvons de la mort prématurée de notre digne président.

Résolu, qu'appréciateurs impartiaux des connaissances dont il a fait preuve dans l'exercice de sa profession, de son esprit de noble et courageuse entreprise, de sa grande expérience et de sa résolution tempérée par la sagesse, des principes d'honneur et d'intégrité dont il n'a jamais dévié dans aucune des relations d'une vie active et utile, de sa bienfaisance, et de sa générosité sans bornes, nous considérons sa mort comme une calamité pour la société dont il était le bon génie, pour le corps médical dont il était l'ornement, et pour la communauté en général, pour laquelle il était un dispensateur de santé et de bonheur.

Résolu qu'avec notre digne président, de grands talents et de grandes vertus sont descendus dans la tombe, et ont laissé un vide difficile à remplir, et qu'il ne nous reste plus, à nous qui lui survivons, qu'à transmettre à la postérité ses actes et ses maximes, et à imiter ses exemples.

Résolu que nous nommions par ces présentes, notre collègue le Dr Thomas Logan, pour écrire, sur feu notre président, un mémoire que la société fera publier.

Résolu que cette société s'unissant de coeur aux membres de la famille du défunt, déplore avec eux la perte qu'ils viennent d'éprouver, et invite son vice-président à transmettre une copie des présentes délibérations à chacun des membres de sa famille, et d'y ajouter telles autres expressions de notre considération qu'il jugera convenable.

Résolu que ces délibérations soient publiées dans les journaux de cette ville, et que comme marque de notre profonde affliction et de notre respect pour la mémoire de feu notre président, les membres de la société porteront, pendant trente jours, un crêpe au bras gauche.

J. BEUGNOT, Vice-Président.
THOMAS M. LOGAN, Sect.

Chronique Locale.

INCENDIE ET EXPLOSION.—Hier après-midi le feu a éclaté à bord de la goëlette des Etats-Unis *Swift*; elle venait d'arriver du Mexique et avait un grand nombre de volontaires et beaucoup de poudre. Dès qu'on s'aperçut du feu, on la remorqua de l'autre bord du fleuve. Les volontaires et l'équipage avaient à peine quitté le bord, que le *Swift* fit explosion et sombra. Personne n'a été victime de cet accident.

FRERE CONTRE SOEUR.—William Brennen a comparu hier matin devant le recorder Seuzeneau, et a dénoncé sa propre soeur, Elizabeth Brennen. Celle-ci est accusée d'avoir enlevé de la malle de son frère une somme de quarante quatre piastres en or et en argent. Elle s'expliquera ce matin au recorder Seuzeneau pourquoi elle s'est emparée de cet argent.

VOL AUDACIEUX.—Dimanche après-midi, deux malfaiteurs nommés Thomas Hughes et James Murray, rencontrant un volontaire dans un endroit isolé, se précipitèrent sur lui, et tandis que le premier étreignait le pauvre soldat dans ses bras, l'autre lui soutirait une somme de $90 qu'il avait sur sa personne. Deux officiers de police, MM. Berton et Coyle, assistaient heureusement à quelque distance à cette scène. Ils arrêtèrent les deux voleurs. Le volontaire ayant dû partir immédiatement, le recorder Seuzeneau n'a pu donner suite à l'action criminelle, mais pour que la justice ne fût pas entièrement frustrée, il a condamné Hughes et Murray à soixante jours de détention à la maison de travail.

ESCROQUERIE.—Une plainte en escroquerie a été portée hier devant le recorder Génois. L'affaire est assez plaisante. Un individu nommé Henry Meyer se présente dimanche dernier au magasin de M. Orian Stuby et fait comprendre à celui-ci, à l'aide de gestes expressifs, qu'il est sourd-muet et qu'il se trouve plongé dans une horrible misère. M. Stuby, ému de commisération, donne au pauvre diable une bonne quantité de hardes. Mais quel n'est pas son étonnement lorsqu'il rencontre le soir même son sourd-muet qui s'exprimait facilement dans trois langues différentes! Il a fait arrêter aussitôt l'imposteur qui a été interrogé et renvoyé devant la 1ère Cour de district.

2DE MUNICIPALITÉ.—William Smith comparaissait hier matin devant le recorder de la 2de Municipalité, pour avoir blessé un nègre d'un coup de couteau, dimanche dernier, à bord du bateau à vapeur *Constitution*. L'affaire a été remise à vendredi prochain.

—Auguste Schelle, arrêté il y a deux jours, sous une accusation de vol, a été honorablement renvoyé de la plainte. Il a prouvé, à la satisfaction de la Cour, qu'il était absent de la ville le jour que le vol a été commis.

—James Smith a été arrêté pour avoir enlevé quelques chapeaux du magasin de M. Morgan Burdam. Son examen aura lieu ce matin.

VOL D'ESCLAVE.—Le lieutenant Bellow, de la police de la 3ème Municipalité, a arrêté hier le nommé David Jackson, sous la prévention d'avoir enlevé le nègre Louis, appartenant à Mme Victor Déjoux. Il était sur le point de quitter la ville avec l'esclave. Jackson venait d'être libéré du pénitentiaire de Bâton Rouge. Le recorder Seuzeneau s'occupera de cette affaire prochainement.

MEURTRE.—Un meurtre affreux a été commis dimanche soir par un nommé William Bailey sur la personne de sa femme. Il a tellement roué celle-ci de coups qu'elle expirait deux heures après. Cette tragédie a eu lieu au domicile des époux, rue St Pierre, entre Dauphine et Bourgogne. Bailey a été arrêté et écroué à la prison de paroisse.

Il paraît que Bailey, quelques instants avant le meurtre, était dans un café du voisinage où, après avoir bu un verre de whiskey, il s'écria à haute voix, que sa femme venait d'accoucher d'une *sacrée femelle*, au lieu d'un garçon qu'il désirait avoir, et qu'il allait de ce pas tuer la mère et l'enfant. Il sortit en effet, se dirigea vers sa demeure, et saisissant le nouveau-né, le jeta violemment sur le plancher; puis il assomma la malheureuse mère comme nous l'avons dit ci-dessus. On pense que l'enfant survivra à ses blessures. Le coroner a pratiqué une enquête sur le corps de la malheureuse femme, et un verdict a été rendu en conséquence.

(*Correspondance de l'Abeille.*)
WASHINGTON, 19 juillet 1848.

Lorsque je vous ai adressé ma dernière lettre, le comité spécial du Sénat avait peu d'espoir de s'entendre. On pensait que l'opposition de M. Calhoun serait inébranlable, et les membres du Nord étaient résolus de maintenir leurs prétentions. Mais cet obstacle a été levé après une consultation qui a duré sept heures et à la suite de laquelle il a été préparé un rapport qui résout constitutionnellement la question.

Le bill présenté par M. Clayton établit un gouvernement territorial de première classe dans l'Orégon et adopte temporairement les lois interdisant l'esclavage.

Le Nouveau-Mexique et la Californie auront un gouvernement territorial de deuxième classe, mais il est défendu aux législatures locales de passer des lois relatives à la religion, à l'esclavage et à la destination primitive du sol.

On voit d'après cette esquisse générale que si le présent bill est adopté et mis à exécution de bonne foi, la question de l'esclavage au lieu d'être soumise au Congrès sera portée incidemment, comme point de droit constitutionnel, devant la Cour Suprême des Etats-Unis. Le terme moyen doit convenir aux deux partis s'ils entendent obéir à la constitution, car le Nord et le Sud se fondent également sur les dispositions de notre loi organique pour soutenir leurs mutuelles prétentions. Les uns maintiennent que la constitution leur donne le droit de se transporter avec leurs esclaves partout où l'affranchissement n'a pas été proclamé; les autres nient ce droit sur lequel, disent-ils, la constitution garde le silence. Dans un pareil débat, la Cour Suprême est le seul tribunal qui ait pouvoir de prononcer, et refuser son arbitrage c'est refuser tout compromis et créer une implacable hostilité entre les deux extrémités de l'Union.

L'opinion publique est favorable au projet de loi, et je pense que le Sénat l'adoptera sans grande opposition. Mais qu'en fera-t-on à la Chambre? On ne peut guère répondre à cette question avant de savoir le temps que mettra le Sénat à discuter le bill. Il y a sans doute des membres du Nord et du Sud qui ne sont pas bien disposés envers l'oeuvre de M. Clayton, mais les représentans les plus distingués, dans les deux partis, paraissent résolus de l'accepter comme un remède pour le moment. M. Calhoun et M. Phelps, de Vermont, soutiennent énergiquement la mesure. Chacun de ces hommes, on le sait, représente des intérêts bien distincts, bien tranchés. S'ils tombent d'accord sur une pareille question, on doit supposer que la conciliation est grandement possible.

Bien que le comité ait autorisé à l'unanimité la présentation du rapport, cependant M. Underwood, du Kentucky, et M. Clarke, du Rhode Island, se sont réservé le droit de protester lorsque la Chambre discuterait la mesure.

Plusieurs journaux locofocos du Sud, dirigés par le *Richmond Enquirer*, se félicitent de ce que M. Henry A. Wise vote pour le général Cass. Ils devraient se rappeler que M. Wise s'est transformé en locofoco depuis que les whigs ont refusé de le nommer *speaker* de la Chambre des Représentans (en 1841). C'est à le secret de l'opposition *patriotique* qu'il a faite à Henry Clay, à l'influence duquel il attribue l'élection de M. White.

M. Clay pourtant n'a eu aucune part à cette élection; il avait refusé d'opter entre les deux candidats. N'importe, M. Wise avait résolu de se venger, et dès lors ses traits se tournèrent jusque là il avait partagé les sentiments et les espérances. T. Tyler le récompensa en le nommant à une mission étrangère, mission qu'il conserva sous l'administration de M. Polk, bien qu'il eût stigmatisé ce dernier comme "le vil instrument d'un tyran" et qu'il lui eût même adressé une injure personnelle. Après cela, M. Wise n'avait qu'une chose à faire, c'était de s'identifier avec le parti locofoco. Il s'est empressé de suivre cette ligne de conduite à son retour du Brésil. Dès lors il était évident qu'il se prononcerait pour l'élu de la Convention de Baltimore.

Mais voyons un peu comment M. Wise a traité autrefois le candidat des locofocos; ceux-ci ne devraient pas oublier que l'ex-ambassadeur a déclaré sous serment que M. Cass était indigne de la confiance du pays. Je vais le prouver à l'aide de pièces authentiques.

On se souvient qu'à la requête de M. Wise et de quelques autres membres du Congrès, la Chambre des Représentans nomma un comité en 1837 pour faire un rapport sur certains abus qui, disait-on, existaient au sein du département exécutif. M. Wise fut nommé rapporteur. Dans le rapport No. 194, 2e session, 24e Congrès, 3e volume, page 15, il est dit que le comité se réunit le vendredi, 27 janvier 1837. MM. Campbell, Hannegan, Mann, Muhlenbarg, Lincoln, Parks, Pearce et Wise étaient présens. M. Chancey était absent.

M. Wise proposa d'adopter cette formule de serment:—"Vous jurez solennellement que le témoignage que vous allez donner sur les questions qui font l'objet de l'enquête seront la vérité, toute la vérité, rien que la vérité."—Cette formule fut adoptée à l'unanimité.

M. Wise fut appelé comme témoin. [Notre correspondant rapporte ici le témoignage que nous avons publié dans le dernier numéro de l'*Abeille* et qui articule comme M. Cass de très graves accusations.]

Voilà le témoignage que M. Wise a donné *sous serment*. Comment peut-il aujourd'hui soutenir un homme dont il a nié l'intégrité? Je ne me suis pas occupé de cette affaire à cause de l'importance de M. Wise, mais parce qu'il faut faire justice de tout le bruit que l'on soulève au sujet de l'adhésion de cet homme.

Le Sénat a confirmé les nominations des généraux Shields, Cadwallader et Lane, et s'est occupé ensuite de l'affaire du général Kearney. M. Benton a fait un long discours. Malgré l'opposition du sénateur du Missouri, la nomination du général Kearney sera à ratifiée la presque unanimité.

H.

NOUVELLES D'EUROPE.

Un accident arrivé au bateau de la malle nous a empêché de recevoir nos journaux français, comme nous nous y attendions. Nous sommes donc obligés d'avoir recours aux feuilles anglaises.

FRANCE.—Le général Cavaignac travaille à rétablir l'ordre et à consolider le gouvernement. Il a supprimé les ateliers nationaux et appelé à Paris une force militaire des plus imposantes. L'armée des Alpes est dissoute. Les divisions de cette armée se sont portées sur Paris; la première a été cantonnée à Vincennes. On accuse MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Caussidière et Louis Blanc d'avoir fomenté l'émeute des 23, 24, 25 et 26 juin. Nous ne pouvons nous résoudre à croire que MM. Lamartine et Ledru-Rollin se soient rendus coupables d'un pareil crime.

Le gouvernement paraît embarrassé du grand nombre de prisonniers qui ont été faits pendant les quatre journées et après; il ne sait pas comment en disposer. Ils sont au nombre de plus de 8,000. Les commissions militaires s'occupent incessamment de les examiner. Caussidière est publiquement accusé d'être un des principaux fauteurs de l'insurrection. Lamartine et Ledru-Rollin sont aussi soupçonnés d'y avoir coopéré; ils sont strictement surveillés, et la moindre tentative de leur part de quitter Paris serait le signal de leur arrestation.

Les journaux de Paris du 5 juillet représentent la capitale comme jouissant d'une grande tranquillité.—Quelques insurgés isolés errent encore çà et là dans les faubourgs, et assassinent de tems à autre quelque sentinelle.

Tous les gardes nationaux qui, pendant l'insurrection, ont combattu avec les insurgés ou refusé de combattre contr'eux ont été désarmés.

Il y a dans les murs de Paris 100,000 hommes de troupes de ligne, et autant de gardes nationaux venus des provinces.—Une division toute entière de l'armée des Alpes est arrivée à Vincennes.—Les restes des victimes de l'insurrection ont été solennellement déposés, le 6, sous la colonne de juillet; et ce jour-là, un service funèbre a été célébré à Paris et dans toutes les provinces;—la bourse a été fermée.—Chaque jour des personnes haut placées sont arrêtées sous prévention d'avoir pris part au soulèvement.—On a découvert le meurtrier de l'archevêque de Paris.—Le célèbre Chateaubriant est mort le 4 du courant.

L'Assemblée Nationale, dans sa séance du 7 juillet, a censuré M. Carnot, ministre de l'instruction publique, pour avoir autorisé la publication d'un livre intitulé: *le Manuel Républicain*, contenant des doctrines semblables à celles émises par Louis Blanc.

Une grande agitation règne dans les provinces; des compagnies d'ouvriers parcourent les campagnes et se livrent au pillage, arrêtent les voyageurs, &c. On prétend que dans quelques grandes villes même, à Lyon par exemple, et à Villefranche, ils se montrent dans les rues en grand nombre, criant: Vengeance! vengeance! nous voulons venger nos frères!

Un des journaux de Paris propose de dépaver et macadamiser toutes les rues de la capitale, pour ôter aux insurgés, en cas d'un nouveau soulèvement, la facilité de construire d'aussi formidables barricades.

L'individu qui a été fusillé dans le jardin du Luxembourg, pour avoir été surpris distribuant de l'argent aux insurgés derrière une barricade, n'était pas, comme nous l'avions annoncé sur la foi d'autres journaux, le comte de Norbonne, mais *Lecompte* de la ville de Norbonne.

Les insurgés commencent, dit-on, à se réorganiser.—Des signaux sont continuellement échangés entre eux de divers points de Paris.

On est d'accord sur ce fait, que la dernière émeute a porté le dernier coup au communisme, au socialisme et à l'ultra-républicanisme.

Le 5 juillet, il a été décerné trente-quatre nouveaux mandats d'arrêt non contre des insurgés obscurs, mais contre de hauts personnages qui sont accusés d'avoir encouragé la révolte.—On attache surtout beaucoup d'importance à l'arrestation de quatre individus dont on s'est emparé sur la place de la Concorde.

Les journaux de Marseille annoncent la prise de Achmet Bey, ex bey de Constantine, un des plus anciens ennemis de la France.

Une lettre de Lyon du mardi 27 dit: "Nous ne sommes pas sans inquiétude quant aux mouvements des ouvriers. Les voraces ont 7 pièces de canons à la Croix-Rousse et ne veulent pas les rendre. Le général Gémeau leur a donné jusqu'à ce soir.—On craint fortique leur désarmement ne coûte cher. Le général a reçu des pouvoirs illimités.—Il pense pouvoir compter assez sur l'armée, pour n'avoir pas recours à la garde nationale.—La ville est tranquille en ce moment.

Le résultat de l'élection qui vient de se faire en Corse pour un représentant à l'Assemblée, a donné pour résultat, l'élection du prince Louis Napoléon par 35,903 voix sur 38,197.

Le 2 une force armée de 5,000 hommes a été dirigée sur Puteaux, petite ville manufacturière sur la rive gauche de la Seine, près du pont de Neuilly.—La ville a été cernée et tous les habitans désarmés.—On dit que cette petite ville est un foyer de communistes et que les incendiaires qui ont brûlé le château de Neuilly venaient de là.

M. Lamartine s'apprête à quitter la France pour faire un voyage en Orient, accompagné de sa femme madame Lamartine. On annonce cette nouvelle d'une manière tellement positive, que l'on ajoute qu'une partie de ses bagages est déjà à Marseille.

Le départ de M. Lamartine à une époque aussi critique, a donné lieu à diverses rumeurs parmi lesquelles il est bien difficile de découvrir la vérité.

D'après un bruit assez accrédité, M. Lamartine aurait demandé ses passeports pour l'Angleterre, qui lui auraient été refusés sous le prétexte que l'Assemblée Nationale n'avait pas encore approuvé tous les actes du comité exécutif, et que, comme des explications pourraient être demandées relativement aux dépenses faites, l'absence de M. Lamartine pourrait être interprétée d'une manière fâcheuse.

Nous lisons dans le *Représentant du peuple*:

"La société des Droits de l'Homme, qui se compose de 30,000 hommes, s'est tenue à l'écart dans la dernière révolution, elle réserve ses phalanges pour l'avenir.

"L'issue de la dernière insurrection, la présence d'une forte garnison, la victoire remportée sur l'émeute, ont donné à l'Assemblée une plus grande liberté d'action. Elle manifeste hautement ses penchans en faveur d'un gouvernement stable et fort et son hostilité à tous les communistes, socialistes, fouriéristes, &c.

"Les quinze bureaux de l'Assemblée nationale ont choisi leurs présidens; le seul membre de l'ancien comité exécutif qui ait été nommé, est M. Arago; parmi les autres, on remarque MM. Thiers, Berryer, Dufaure, Vivien, Dupin, Billault, De Tracy et Gustave de Beaumont.

"M. Carnot, le ministre de l'instruction publique, a résigné ses fonctions. L'Assemblée ayant repoussé sa demande de 1,000,000 f. que le ministre avait faite pour l'amélioration du sort des professeurs élémentaires M. Vaulabelle a été nommé à la place de M. Carnot.

"Les députés suivans ont été élus vice-présidens de l'Assemblée pour le mois de juillet: MM. Georges Lafayette, Corbon, Lacrosse, Marrast, Cormenin et Portalis, tous des républicains modérés.

"Les deux secrétaires, Oscar Lafayette et Peau, ont été réélus."

On lit dans le *Moniteur*:

"L'insinuation faite à la tribune par un des membres de l'ancien gouvernement contre une puissance voisine, ayant produit une juste impression sur l'ambassadeur d'Angleterre, son Excellence a protesté dans les termes les plus énergiques dans une note adressée au ministre des affaires étrangères, le 27 du mois dernier, sur l'impossibilité de pouvoir appliquer ces insinuations au peuple anglais ou à son gouvernement. Le ministre, appréciant la noble susceptibilité de lord Normandy, a envoyé à l'ambassade anglaise la réponse suivante:

"Le ministre des affaires étrangères, à son Excellence l'ambassadeur d'Angleterre.

"Monsieur,

"Mon opinion et celle de mon gouvernement, est que le gouvernement de Sa Majesté la Reine est trop loyal pour avoir participé en aucune façon à la dernière insurrection qui a éclaté à Paris. Je ne vois pas d'objection à ce que vous donniez de la publicité à cette lettre, ainsi qu'à votre note; je les verrai toutes deux avec d'autant plus de plaisir qu'elles seront une nouvelle preuve des bons sentiments et des relations amicales qui existent entre les deux gouvernements.

Signé, JULES BASTIDE."

—Emile de Girardin a été, dit-on, mis en liberté.

Voici, d'après le *Constitutionnel*, les mesures qui ont été prises pour prévenir une nouvelle insurrection. La troisième division de l'armée des Alpes, sous le commandement du général Magnan, s'avançait sur Paris, et la 1ère brigade, sous les ordres du général Renault, était déjà aux portes de la capitale. Cette division, composée de 11 bataillons, devait camper à St-Maur, afin de pouvoir agir sur l'arrière des insurgés, s'ils osaient encore faire la moindre démonstration. Les troupes stationnées à Paris ont été divisées en sept brigades sous le commandement d'un nombre égal de généraux—Deux généraux de division ont été désignés pour commander l'un la rive droite, l'autre la rive gauche de la Seine.—Ces forces réunies formeront un corps de 40,000 hommes qui sera appelé l'armée de Paris, et sera sous le commandement immédiat du ministre de la guerre.

ALLEMAGNE.—Le Parlement de Francfort après beaucoup d'hésitations et de débats a nommé l'archiduc Jean, empereur provisoire de l'Allemagne. C'est peut-être le meilleur choix qui ait pu être fait. Le même parlement a aussi adopté une espèce de constitution pour limiter les pouvoirs de l'empereur. Le comité des affaires étrangères a présenté un rapport pour contracter un traité d'alliance avec la France et les Etats-Unis. On ne pensait pas, en général, qu'une guerre avec la Russie fut imminente, mais eu égard au grand nombre de troupes que le czar a fait échelonner sur les frontières de l'Allemagne, le comité a recommandé de tenir l'armée sur le qui-vive et prête à marcher contre l'ennemi au premier signal de l'attaque.

PRUSSE.—Les nouveaux ministres ont déclaré qu'ils étaient partisans de l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, et de deux chambres législatives. Le nouveau cabinet demande en outre que la formation de la première chambre soit basée sur des principes plus démocratiques que ceux qui ont été soumis à l'Assemblée nationale par le dernier cabinet. A l'Assemblée nationale du 30, Van Auerswald a voté des remerciemens au cabinet anglais pour ses efforts incessans pour terminer les difficultés du Holstein.

AUTRICHE.—Les négociations que l'on avait commencées pour arriver à conclure un traité avec le Milanais ont été interrompues. L'Autriche est déterminée à ne pas céder le royaume Lombardo Vénitien à moins que l'Italie n'assume une partie de la dette de l'Autriche qui est de 100,000,000 de florins. Le gouvernement du Milanais n'acceptera pas cette condition, ne consentira pas à l'annexion de Venise aux domaines de l'Autriche; il réclame même le Tyrol italien.

LEVÉE DU BLOCUS DE TRIESTE.—Des nouvelles reçues à Vienne le 28 juin annoncent que la flotte italienne a quitté les eaux du Pirano.—La levée du blocus est le résultat des négociations des envoyés de la Prusse et de la Bavière.

NAPLES ET LA SICILE.—Les forts qui commandent Naples présentent toujours l'apparence de places qui vont livrer le combat. Le gouvernement continuait toujours à envoyer des troupes en Calabre, où 1 600 Siciliens avec douze pièces de canon, sous les ordres de Ribotti, avaient débarqué.

Le *Risorgimento* du 28 rapporte que l'ambassadeur français avait envoyé une note diplomatique au roi, lui annonçant que s'il ne retirait pas chez elles les troupes suisses sous ses ordres, il serait obligé de les considérer comme des envahisseurs étrangers, et que son gouvernement enverrait des troupes en Sicile. L'ambassadeur demandait de plus que l'on accordât une indemnité aux sujets français qui avaient souffert des événements du 15 mai. Il annonçait de plus, que la France interviendrait dans les affaires de la Sicile, si le roi et le peuple ne se réconciliaient pas bientôt.

Une révolte a éclaté parmi les galériens à Procida. Elle a été occasionnée, dit-on, par le refus du gouvernement de libérer ceux qui avaient fait leur temps et subi leur peine. D'après une autre version c'était un mouvement politique. Dans la journée du 25, pendant que le peuple faisait une procession religieuse dans les rues, environ 1,700 galériens sont armés d'épées, de barres de fer, de couteaux, etc. etc., et attaquèrent une centaine d'hommes que l'on avait chargé du soin de les garder. Le combat dura plusieurs heures, mais la garde nationale accourut, et environ 500 des émeutiers furent massacrés.

GRECE.—Les nouvelles d'Athènes annoncent que les rebelles ont été repoussés au-delà des frontières.

BOHÊME.—La ville de Prague est encore dans un quasi état de siège.—Tous les habitans ont été désarmés.—La garde nationale a cependant conservé ses armes.

Deux proclamations de l'empereur dissolvent le conseil provisoire et le comité national.

MALTE.—Les autorités de Malte ont pris des précautions fort étendues pour mettre l'île à l'abri d'un coup de main.—Des pirogues à rames sont constamment dans les eaux de l'île, pour la surveillance des côtes.—Les forts ont été armés, les batteries sont en permanence. Chaque vaisseau qui s'approche doit être scrupuleusement examiné.—Toutes ces précautions ont été prises en raison de l'agitation de l'Europe et du grand nombre d'étrangers qui ont débarqué à Malte.

LE CLUB CENTRAL ROUGH & READY, No 81, rue de Chartres, à dater d'aujourd'hui, sera ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir. On y trouvera tous les journaux taylorister de l'Union. 29juil

☞ **Pour la Havane.**—Partant positivement le samedi 5 août.)—Le brick fin voilier, paquebot régulier et de première classe SALVADORA, Capt. EVANS. Pour fret de 900 barils, ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à Y. QUADRAS & CO, 29 juil Encoig. Chartres et St-Pierre.

☞ Le paquebot HECTOR, capt. Carpenter, de New York est en débarquement vis-à-vis la halle aux légumes. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, sans quoi elles seront emmagasinées à leurs dépens. JOHN O. WOODRUFF & CO, 27juil 93 & 95, rue des Magasins

☞ Le navire HANNIBAL, capitaine Ponte, du Havre, est en déchargement, vis-à-vis la Rail-road Pontchartrain; les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes les marchandises pour lesquelles les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours, seront déposées dans les magasins publics. T. O. JENKINS, 26juil 56, rue la Commune

COMMERCIAL.

HAVRE, 6 Juillet.

COTON—Ce marché qui s'était clos très plat la semaine passée, a depuis repris quelque activité; les ventes des derniers trois jours sont de 3,300 balles, donnant une vente totale de 4,000 balles pour la semaine. Les transactions principales ont eu lieu à f 55 58 c. et les autres à f 50 60 c. Les importations ont été de 187 balles venues par le St Nicholas de New York.

Décédée hier, à 4 heures P. M., Mademoiselle FLORANTINE GUTH, à l'âge de 17 ans et demi. Son enterrement aura lieu cette après-midi, à 5 heures, du domicile de ses parents, rue Royale, No. 87.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Navire Harkaway, Pescaud, pr Liverpool.
Realm, Stevens, pr Anvers.
Barque Condor, Whiting, pr Cadix.
Margaret, McMullin, pr Liverpool.
Brick Apalachicola, Hammond, pr Pensacola.
Goelette Mediator Coslovich, pr Campêche.
Steamer Tuscumbia, Eager, pr St-Louis.

ARRIVÉS.
Navire à vapeur Eudora, Page, de Vera Cruz.
Abb. Pratt, Shaw, de Liverpool.
France, Nichols, de Philadelphie.
Goelette Wm et Elizabeth, Rosemountre, de Brazos.
Gen Patterson, —, de Vera Cruz.
Pascagoula, Burns, de Pensacola.
—STEAMERS.—
Latona, Selleck, de Bayou Sara.
A Fulton, Fulton, de St Louis.
Viola, Wilson, de Lafourche.
Tributary, McClung, de Florence.

MEMORANDA.
Le navire Moleman, parti pour Vera Cruz, a été rencontré le 24 du mois dernier.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
Europa pour Boston, Samedi 15 Juillet
America pour New York, Samedi 29 Juillet
D'AMERIQUE.
Europa de Boston, Mercredi 9 Août
America de Boston, Mercredi 16 Août

LIGNE DE L'OCÉAN.
Hermann, de Brême pour New York, 15 Juillet

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.
Remède actif et certain pour les Vers,
GARANTI PUR VEGETAL.

UN fait démontré par l'expérience et admis comme positif par les médecins les plus distingués, est que les trois quarts des maladies qui arrivent sur les enfants, sont occasionnées par les vers. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'elle a été attribuée à une autre cause que la véritable. De grandes sommes de préparations ont été recommandées comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur inefficacité. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'ils existaient. Cette assertion est soutenue par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il opère sans danger et est plus facilement administré qu'aucun autre.

Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers. Teint pâle et couleur de plomb se colorant momentanément, regard hagard et triste, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, démangeaison de narines qui force le malade à se frotter le nez, insomnie, rêves effrayants qui le font bondir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.

Nous pourrions ajouter aux certificats suivants, un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux ci sont suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, le recommandons avec confiance comme un remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY,
Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON,
Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.

Du Rev. J. Flanagan de Penbrook.
C. W. J. WINER.

Monsieur,
J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et ai obtenu les résultats les plus satisfaisants. L'expulsion des vers a toujours eu lieu à l'administration de ce remède, et ma famille aussi bien que les voisins de ma connaissance lui doivent d'être délivrés. Je crois que c'est un remède supérieur et que l'on peut s'en servir à tout autre vermifuge et procurer sûrement son efficacité. Son effet est toujours certain et les enfants le prennent sans difficulté, ce qui est d'un grand point obtenu.

Je suis respectueusement, &c.
JOHN FLANAGAN.

16 Juillet 1845.

☞ Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infaillible la destruction des vers.

☞ Les Agents ont reçu plus de mille certificats de planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.

Garantie dans tous les cas.

☞ Préparé par JOHN WINER seulement, pharmacien droguiste à Hamilton, Canada, et JOHN WINER & Co, 53, Maiden Lane, New York, seuls propriétaires aux Etats Unis.

☞ Le propriétaire avertit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que ce vermifuge contient du mercure. Il répète que sa composition est entièrement végétale et peut se administrer en toute circonstance en parfaite sécurité.

☞ A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres, DUPUIS & F. F. DUPUIS et P. A. BARTHALF, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats-Unis, des Antilles et Canada. 1aout—6m

CHEVAL POMMELÉ, EXCELLENT ALEZAN.—A vendre un PONY CANADIEN, excellent ambleur, par ISAAC BRIDGE, 1er aout—6t 76, rue Magasins.

Médicaments de Raspail.
UN dépôt des médicaments de F. V. Raspail, préparés selon sa formule, par Colias, pharmacien à Paris, a été établi chez le soussigné.
Liste des principaux médicaments—Eau sédative, bouteille de litre; pommade camphrée, alcool camphré, pilules d'aloès, gruaux du do. huile camphrée, poudre de camphre, cigarettes de camphre, sirops amers, haleine, boîtes (ou pharmacie complète) contenant tous les médicaments ci dessus.
Von. HEBERT, Libraire,
1er aout 149, rue de Chartres.

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.
CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.
Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfants seront reçus; on leur enseignera les éléments d'une éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.
On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
27 juin—3m9ps—1j ☞

HUILE D'OLIVE—353 paniers huile d'olive en bouteilles et demi bouteilles, en débarquement du navire Commerce, venant de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER, rue St-Louis, No. 90

EN débarquement du navire Commerce, de Marseille:—30 caisses olives verdales, 10 caisses olives farcies, 60 caisses capres, cornichons et anchois; 60 caisses eau de fleurs d'oranger.
EN MAGASIN:—3,000 boîtes, demi boîtes et 1/4 de boîtes sardines à l'huile; huile d'olive en grandes bouteilles; vin rouge et blanc en caisses et en barriques; cerises à l'eau-de-vie, fruits divers à l'eau-de-vie, eau de-vie 4ème preuve, de diverses marques; eau-de-vie vieille, 1ère preuve, de Castillon; bouchons longs, bouchons ordinaires en balles et en sacs de 500 et de 1000 bouchons; absinthe et kirsch suisse, à vendre par B. TALAMON, 28 jt 192, rue Royale.

DROGUES—Chlorure de chaux en barils.
Carbonate d'ammoniaque.
Casse fraiche, tamarin.
Quinquina en écorce, sel de Glauber.
Seringues de toute grandeur.
Fioles pour eau de Cologne, fantaisie
Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
25 jt 37, rue Tchapitoulas, encoig. Natchez.

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, RUE DE CHARTRES, No 29 et No 15, RUE DU CAMP, invitent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture.
Les jeunes gens qui désirent obtenir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 60 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 8 et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

MR. C. FABRY est seul chargé de notre procuration pendant notre absence de cette ville.
MARTIAL FEYBET & CO.
17 juillet—15j

Changement de Domicile.
C. YALE Jr. & CO. ont transporté leur magasin du No. 12 rue de Chartres au No. 27 rue des Magasins, entre les rues Commune et Gravier, où ils auront constamment un superbe assortiment de marchandises sèches et de fantaisies, telles que soieries, mousselines assorties, dentelles, broderies, &c., &c. Aussi un assortiment complet de chapeaux de paille, fleurs artificielles et autres articles pour modistes. Ils invitent respectueusement les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs.
11 juil 1m v. et c.

Magasins à louer.
Un MAGASIN situé rue de Chartres, No. 47, entre Bienville et Douane.
Un MAGASIN à trois étages, rue de Chartres, No. 66, entre Conti et Bienville, s'adresser à J. LEVOIS,
7 juil—tf ☞ No. 66, rue de Chartres

EN magasin et à vendre par D. LANATA:
100 caisses saisison assortie;
50 caisses prunes; 100 do abricots;
100 do cerises;
100 do guignolet;
100 paniers bouteilles de 96 onces;
6 bouteilles de lignes à pêcher;
2000 demi boîtes sardines;
25 caisses eau-verte;
100 do vin Muscat;
100 do vins différentes qualités.
200 dame-jeannes françaises de 5 gallons.
A vendre par D. LANATA,
29juil rue Jefferson

REÇU par le navire Hannibal, venant du Havre: 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère.
70 caisses absinthe suisse de différentes marques, ayant droit au drawback.
16 caisses kirsch, marque Tenois & Lecoultre, à vendre par J. H. CURIEN,
25 juil—1 rue Condé, No. 25.

MARCHANDISES NOUVELLES.
Gignel & Jamieson,
No 6, rue de Chartres,
RECOIVENT en ce moment, par la barque Croton, de New-York, les articles suivans, qu'ils vendent à des prix très modérés pour du comptant:
Desinde et laines deuil,
Do do couleur,
Mousseline de laine et alpacca noir,
Alpaine et alumine noire,
Indienne françaises fantaisie,
Mousseline et jaconat blanc à carreaux,
Services damassés et unis,
Toile à chemises et à draps de toutes largeurs,
Bas de coton pour dames et enfants,
Rideaux en mousseline brodée,
Flanelle rouge unie et croisée,
Do grand blanche unie et croisée,
Cotonnade française et américaine,
Mouchoirs batiste unis à rivière et à ourlets,
Toile à calecon et à taie d'oreiller,
Ouvré damassé et à oeil de perdrix,
Eventails, ombrelles et parapluies,
Mousseline suisse unie, rayée et à carreaux,
Coton blanc à draps 9/4 et 10/4,
Do blanc et écru 3/4, 4/4 superfin,
Barège des plus nouveaux,
Percale unie, frappée et à carreaux,
Aiguilles, galons, lacets fil, épingles, dentelles noires, unies, noires, draps d'été, corsets, rubans, gants en fil d'Ecosse, et ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménages. 1er août

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces toile d'emballage du Kentucky, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 1 août No 5, Bank Place.

SACS DE PITRE—20,000 neufs en balles et paquets, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 1er aout No 5, Bank Place.

SEL—1,000 sacs des îles Turques, 1,000 do fin, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 1er aout No 5, Bank Place.

POIVRE—400 sacs, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, 1er aout No 5, Exchange Place.

CHAMPAGNE—125 paniers marques de Lorme" bouteilles et demi bouteille.
100 paniers cachet vert en bouteilles et demi do.
A vendre en débarquement du navire Hannibal, par S. D. GRATIAA,
1 aout 35, rue Natchez.

VIN BLANC—75 paniers vieux vin blanc Haut Sauterne, bouché au verre.
50 demi barriques vin blanc do do
A vendre par S. D. GRATIAA,
1 aout 35, Natchez.

VIN DE XERES—20 quarts de pipe.
100 huitièmes de pipe vin de Xérès importation directe, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA,
1 aout 35, Natchez.

VIN en caisses—330 caisses vieux vins Margaux, Latour, Lafite, Canteuse, St-Julien et St-Estèphe, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez.
1 aout

SARDINES—1,300 boîtes et 1,300 1/2 de boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA,
1 aout 35, Natchez.

DIVERS—Carottes et demi boîtes truffes, 1,000 boîtes et demi boîtes petits pois; 100 boîtes, demi et quarts boîtes pâtes truffés, à vendre par S. D. GRATIAA,
1 aout 35, Natchez.

CIMENT ET PLATRE DE PARIS—506 barils ciment de Roseman, de Rosendale, Nelson et Brown,
150 barils plâtre calciné Wetherspoon, en débarquement de la barque Claremont et à vendre par JOHN STROUD & Co.
1aout 146, rue Commune.

BRIQUES A FEU—25,000 briques à feu de Pensacola en débarquement de la goëlette Pascagoula, et 24,000 do de Pittsburg et à vendre par JOHN STROUD & Co,
1aout 146, Commune.

CHAUX—200 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN STROUD & CO,
1aout 146, rue Commune

LES propriétaires du Neuvième District non résidant en ville, sont invités à faire payer les taxes de leurs propriétés dans les vingt jours qui vont suivre le présent avis, au bureau du collecteur, rue Congrès, entre Casacalvo et Levée, No. 36.
31 juil—6 FIRMIN CHEXNAYDRE, Collecteur.

AVIS INTERESSANT à ceux qui achètent des articles de mode et de fantaisie. Le soussigné ayant plus de marchandises que d'argent, désire, d'un côté pour l'autre, et comme il a l'intention de partir pour le Nord le 10 août afin d'acheter de nouvelles marchandises d'automne, invite respectueusement les dames et messieurs à venir voir les grandes réductions qu'il a faites sur ses prix. Le magasin est sans contredit le plus vaste et le mieux assorti de la ville en objets de toilette. L'acheteur de nouveautés trouvera à ... Le magasin est assorti de ... plus vastes et de mieux assortis de la ville en marchandises d'habillements, broderies, articles de fantaisies et de toilette, parfumerie, &c. &c., et tous les genres de chapeaux de dames. N'oubliez pas le No. 17, rue de Chartres.
Venez voir mon magasin.
31 juillet—12 D. F. WAYMOUTH, 17, rue de Chartres

Marchandises de Boston.
EN débarquement des navires Cordova et Charlott.
150 balles coton écru différentes marques,
20 caisses do blanc do do
150 balles coton à drap 3/4 5/4 et 10/4
30 do toile à sac,
10 caisses toile à sac croisé.
30 caisses indiennes mérinos, dessins nouveaux
10 caisses do do do do
15 caisses yarn de trois fils ...
10 caisses de toile 10 caisses Hamilton,
10 caisses de laine,
10 caisses d'hams flanelle, écrue et blanche.
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31juil 21, rue des Magasins

COUVERTURES à nègres, de Zoe Grenier File, en débarquement du navire Commerce, de Marseille.
100 balles couvertures blanches à barre, 1re qualité.
Des navires Cato, Oceanus, John Baring et Sulide:
150 balles couvertures blanches à barre, 1re qualité.
100 balles toiles blanche, sans barre, 1re qualité,
75 do do bleue, do do
50 do grise, do do
40 do blanche, do do
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31juil 21, rue des Magasins

BOUTEILLES à vin de Madère en caisses d'une grosse.
Flacons cristal de toute forme et toute grandeur.
Chlorure de chaux en barils.
Poterie commune blanche.
Casse très fraîche.
Tamarins en barils et en jarres.
Seringues de toute grandeur.
do pour cheval.
Etaterieum, tripoli fin.
Capsules de copahu, &c. &c. en débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
31juil 37, rue Tchapitoulas

C. J. WHEELER,

COURTIER pour l'achat des produits de l'Ouest, s'occupera aussi de la vente de ces produits en dans l'état—No 5, BANK PLACE. 31 juil ☞

MELASSE—300 barils, à vendre par C. J. WHEELER, courtier,
31 juil No 5, Bank Place.

BOTTES, souliers et brodequins—856 caisses en débarquement des navires Charles Carroll, Cordova et Bay-State, à vendre par R. G. HOBBS,
31 juillet 19 rue de la Douane.

CAFE DE RIO—1500 sacs café Rio, 1re qualité en doubles sacs de toile, à vendre par J. W. STANTON & Co,
31 juil Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE de baleine—1,500 gallons huile d'hiver et épurée, à vendre par J. W. STANTON & Co,
31 juil enc. Magasins & Lafayette.

AU PUBLIC.

MADAME VAN NOOTEN, informée par ses amis que le bruit a été répandu dans la ville, qu'elle avait l'intention d'abandonner son établissement, s'empresse de le démentir.

Bien loin de penser à se retirer, elle fait ajouter de nouvelles bâtisses au vaste local que déjà elle possède: cette mesure était devenue nécessaire par le nombre toujours croissant d'élèves qu'elle reçoit dans sa maison.

Mme Van Nooten désireuse de répondre à la confiance que tant de familles lui témoignent, et voulant former une pension d'élite où les jeunes personnes puissent entièrement finir leur éducation, s'est attaché d'excellents professeurs. Un même enseignable de méthode rend facile le progrès de l'élève. Celle que Madame Van Nooten a adoptée pour la langue française a produit des résultats surprenants, il suffira de dire que des enfants qui n'avaient aucune notion de cette langue, et qui ne l'avaient jamais parlée, peuvent, après un an d'étude, d'après cette excellente méthode, écrire correctement et parler avec facilité. Il en est de même pour l'anglais et les différentes langues étrangères. Les cours sont presque toujours oraux, et la mémoire des enfants ne se trouve point surchargée, parce que leur intelligence a été occupée pendant les heures d'étude.

Les nouveaux appartements qui vont être ajoutés à l'établissement permettront à Mme Van Nooten de recevoir de nouvelles pensionnaires; ce qui offre surtout aux familles créoles, que la distance empêche d'envoyer leurs enfants en externat, l'avantage de les mettre en pension à la semaine, comme déjà plusieurs parents y sont déterminés.

Les classes ne seront point interrompues pendant l'été; la session d'hiver commencera le 1er octobre.
7 juil—tf2p.

A VENDRE par les soussignés, les marchandises ci-après, ayant droit au drawback:
8 caisses échappes ponceaux.
1 do do couleur assortie.
2 balles drap bleu.
6000 douz. bobines coton.
4 caisses foulards coton pr 200 douz. chaque.
10 do indiennes larges, à vendre par DUFOUR, DURAND & Co,
20jn 23, rue de Chartres.

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Hannibal, du Havre, à vendre par AUG. MOLIER,
25 jt rue St Louis, No 90.

Aux Marchands au Rabais.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Rosball, du Havre:
500 douzaines galon français de différents Nos
100 doux gants filet, sole noire, avec manchettes en bouillon.
Ces articles seront vendus à très bas prix pour du comptant. D. B. MACARTY,
27mai 126, rue Bourbon

DIVERS—Directes et récentes importations:
400 quarts Porto doux.
100 barriques vin de Marsella.
30 do do Bordeaux de choix.
1000 caisses do do
40 do très vieux Madère.
300 paniers Champagne supérieur.
20 caisses absinthe; 40 do liqueurs.
200 paniers assortis 20 do gingembre.
200 do bouteilles vides.
Damejeannes de 5 gallons.
—En Douane—
8 pipes brandy pure preuve.
40 quarts do do
20 do do V. Dumas.
30 do do Pineau Castillon & Co.
10 do do Bisquit.
10juil P. LOMBIE, 116, Royale.

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1848.

LE RETOUR en cette ville du général P. F. Smith étant journellement attendu, et ce digne officier, ayant par sa bravoure et ses talents militaires puissamment contribué au glorieux succès des armes américaines au Mexique; la Légion de la Louisiane doit concourir avec la population en général, à rendre d'une manière convenable à notre ancien frère d'armes, à l'ex-colonel du régiment d'infanterie de la Légion, cet hommage qui est la plus belle récompense du soldat américain de retour dans ses foyers, la manifestation publique et spontanée de l'estime et de l'admiration de ses concitoyens.

En méritant de la patrie, le général P. F. Smith a honoré la nom Louisianais.

En conséquence il est recommandé à la Légion de se tenir prête sur l'appel qui lui en sera notifié à se rendre en grande tenue sur la Place d'Armes.

Le major Gally, annoncera l'arrivée du général, fera tirer un salut de onze coups de canon.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN,
31 juil Brigadier Général.

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne maison de Mme LEIRIS.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtiments adjacents, (rue des Remparts, encoignure Bienville), a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.

Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.

Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.

Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 18juil—1nov

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1848.

UN dividende de 4 1/2 p. 0/0 provenant des bénéfices du dernier semestre a été déclaré par la direction de cette institution payable aux actionnaires à dater du 7 aout prochain.
R. M. DAVIS,
25juil Caissier.

HABITATION A VENDRE.

Une Habitation située dans la paroisse de Jefferson, rive gauche du fleuve, à environ 4 lieues de cette ville, à six ou huit arpents plus haut que l'habitation de M. Charles Fortier, mesurant ... arpents de superficie, avec une très bonne maison composée de six appartements, deux galeries, deux cabinets, cuisine, cabanes à nègres, magasin, pigeonnier, remise et écurie, beaucoup d'arbres fruitiers, et une très belle batture en face de ladite habitation.

Pour les conditions qui sont très avantageuses, s'adresser au No 13, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

Si ladite Habitation n'est pas vendue d'ici au 12 aout prochain, elle sera ce jour, à midi, vendue à l'encan à la Bourse St Louis, par M. J. Domingon, encanteur. 29juil—3f

AVIS.
☞ A dater du 20 courant, MM. ADOLPHE LANAUZE & ERNEST PILLEUL sont associés à mes affaires. La raison sociale sera désormais P. A. Lanauze & Co.
Nouvelle Orléans, le 20 juillet 1848.
P. A. LANAUZE.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leurs comptes dans le plus bref délai. 20 juil—1m

AU PUBLIC.

QUELQUES boulangers de cette ville s'étant récemment permis de ... publier dans le semaine dernière dans les journaux que nous avions fait ... un procès ... nos affaires de boulangerie; sur ce ... mensonge, nous venons ... nous avons ... que ... ne pas ... le public de ... annonce ... [illegible] Nous prévenons honorablement une concurrence loyale, et le public a autant d'intérêt à votre réussite que nous-mêmes.

RODRIGUEZ & Co, 41, rue Juive.

On se obtient 20 pains d'une livre chaque pour $1, et un pain pour 5 cents.

N. B.—Nos pratiques qui ne recevraient pas leurs pains, sont obligeamment invitées de laisser leur adresse à notre boulangerie, ou au bureau de M. L. Normand, Changeur, rue St Louis. 5juil

HUILE DE PALMIER—A vendre par ALFRED KEARNY & CO,
29 juil 96 Magasins.

ESPRIT de térébenthine, à vendre par ALFRED KEARNY & CO,
29 juil 96 Magasins.

CHANGE sur New-York, à vue et à 60 jours, à vendre par ALFRED KEARNY & CO,
96 Magasins.

VIN de Catalogne, qualité supérieure en pipe, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, encoig. Condé et St Philippe.

VIN Oporto doux, qualité supérieure en quarts de pipes, à vendre par P. CUSACHS, encoig. Condé et St Philippe.

VIN rouge doux, Pure juice, en barils, à vendre par P. CUSACHS, encoig. Condé et St Philippe.

VIN claret de San Vincent en barils de 19 à 30 gallons, expressément pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

BOUCHONS—15 balles de Lisbonne chaque, petits bouchons pointus, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

HOUBLON—4 balles houblon très frais, reçues par le navire Palos Homes, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

AMANDES douces—5 barils de 100 livres chaque amandes douces sans coque, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

ALCOOL—10 barils alcool de New York, 95 p. 0/0, à vendre par P. CUSACHS,
29 jt encoig. Condé et St Philippe.

SUCRE DE LA HAVANE—270 caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 juillet 26, Vieille Levée.

JAMBONS, EPAULES ET FLATS-COTES—100 barriques, à vendre par JOHN O WOODRUFF & CO,
26juil 95, rue des Magasins

PORC ET MESS PRIME—300 barils, à vendre par JOHN O. WOODRUFF,
26 juil 95, Magasins

FARINE—500 barils de choix, marque C. des Illinois, à vendre par JOHN O. WOODRUFF,
26juil 95, Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—105 caisses en débarquement du navire Bay State, à vendre à bon marché par G. W. DUNBAR,
26 juillet 30, rue de la Douane.

THEREBENTINE—A vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co,
25 juil 96 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
25 juil 28, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, marque du steamboat, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25 juil 28, Vieille-Levée.

VANILLE—1 caisse gousses de vanille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25juil 28, Vieille Levée.

GOMME DE COPAL—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25juil 28, Vieille-Levée

SALSEPARELLE—30 balles Salsepareille, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
25 juil 28, Vieille Levée.

FORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle Orléans. 3 jn.

EPICES—6,000 noix de coco, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
29 juil 65 rue des Magasins

THE—Demi boîtes de 13 et 8 livres à la boîte, Impérial et poudre à canon, 200 catties impérial et poudre à canon, 60 demi boîtes de Pouchong, à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65, Magasins

SUCRE raffiné de Boston.—200 colis sucre en pain, écrasé et en poudre, à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65 rue des Magasins

PIMENT—50 sacs piment, en magasin et à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65, Magasins

CAFE DE RIO—400 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
29 juil 65, Magasins

MAQUEREAUX—100 barils No 3 8, à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65, rue des Magasins.

SALERATUS—100 barriques saleratus, à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65, Magasins

DENIMS—500 balles en magasin et à vendre par H A NORCROSS,
29 juil 65, rue des Magasins

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
29 juil 65, rue des Magasins

CLOUX—500 barillets cloux, à vendre en magasin par H A NORCROSS,
29 juil 65, rue des Magasins

ALCOOL—50 barils en débarquement du steamer Pike No. 8, à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
29juil Encoignure Magasins et Commune.

CHLORURE DE CHAUX—En débarquement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
29juil Enc. Magasins et Commune

VIN ROUGE EN BARRIQUES—40 barriques Haut-Brion et Haut-Talence;
75 demi barriques do do,
A vendre par AUG. MOLIER,
19juil No. 90, rue St-Louis

LIQUEURS ASSORTIES—100 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St-Louis.

MUSCAT—115 caisses vin muscat, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St. Louis.

VIN BLANC—600 caisses Haut-sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St-Louis.

A ...—... paniers ... de ... Bouzy ... [illegible] à vendre par AUG. MOLIER,
19juil—6f 90, St Louis.

Avis au Public.

LE jury médical pour le département de l'Est, district de la Louisiane, a résolu dans sa séance de 1er juillet 1848 que M. L. J. Sigur et feu ... nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 18 juil—1 m

Pianos forte de Henry Herz.

J'ai l'honneur d'informer le public que Wm. F. MAYO, No 5, rue du Camp, est le seul agent chargé de la vente de mes pianos en Louisiane. On trouvera toujours chez lui un assortiment de mes PIANOS CARRÉS, GRANDS PIANOS ET PIANINOS.
Ces instruments sont faits à ma manufacture de Paris, et pleinement garantis.
24 juillet—1m HENRY HERZ.

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai—1m ☞ rue de Chartres, 166.

Veritable occasion

J. FEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque au PRIX COUTANT et pour du comptant, les marchandises suivantes:
Montres d'hommes;
do de dames;
do savonnettes anglaises.
Il a aussi un grand assortiment de montres en or et en argent.
Pendules de divers modèles.
Un grand choix de bijouterie consistant en
Chaînes de montres, broches;
Bracelets, épingles, boutons
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.
Argenterie, savoir:
Couverts en argent;
do do à filets;
Cuillers à café;
do à soupe.
Les personnes qui voudront bien visiter son magasin seront convaincues que les prix auxquels sont cotés tous les objets ci-dessus sont réellement les prix coûtant, et qu'ils constituent pour les acheteurs une véritable occasion.
J. Feytel continue comme par le passé à apporter tous ses soins aux réparations et rabillages de montres, pendules, &c. &c. 30n

Jouets et Objets de fantaisie.
J. E. LOBRE & Co,
94, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
LES dames sont respectueusement invitées à visiter le grand assortiment de jouets et d'articles de fantaisie que nous avons en magasin, et dont une partie provient de la grande vente de la succession Lidner. Nous pouvons offrir le plus grand choix de jouets qui ont en ville et à des prix très bas.
Notre assortiment de mercerie est toujours très complet, et nous nous empresserons de remplir les ordres dans les articles que les dames qui sont à la campagne pourraient nous adresser. 4 juillet

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LES Drs P. BLANCHARD & A. LEON, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle-Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

P. M. MONSSEAUX, MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, NOUVELLE-ORLEANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières le marbre du cap Girardeau (Missouri).
21avril—1an

WM. L. BURGESS & Co,
Marchands Commissionnaires
Marchands de Foin, Mais, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.
☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises.
3 mai

SUIF—4 barils de suif, en magasin et à vendre par D. O. WOODRUFF & CO,
12 juil 93 et 95, rue des Magasins

VIN OPORTO—70 quarts de pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé et St-Philippe.

VIN CATALOGNE—46 pipes vin de Catalogne, ayant droit au draw back, à vendre par
11 jul P. CUSACHS, enc. Condé & St Philippe.

VIN CLARET—120 bbls. Vin Claret de San Vincente, ayant droit au draw-back, à vendre par
11 juil P. CUSACHS, enc. Condé & St-Philippe.

A VENDRE, en magasin,
60 barriques vin rouge vieux Médoc;
30 do vin rouge bon ordinaire;
35 barils vin blanc Haut Sauterne
100 caisses cornues à l'eau de vie.
30 do poires à l'eau-de-vie.
30 do prunes à l'eau-de-vie
30 do fruits assortis à l'eau-de-vie.
Dans les Magasins de la Douane:
30 1/4 pipes eau-de-vie de 1re preuve,
30 do do do do
30 do do do do
400 caisses vin rouge Pauillac, par POUGET Fils,
24 juil 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

CHAMPAGNE—200 paniers de la marque "Duca Grape" en débarquement du navire Hannibal du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—130 caisses blanc et brun en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille Levée.

EAU DE VIE, marque de J. J. Dupuy, 4ème preuve—
20 demi-pipes, 50 quarts do,
A vendre par RAYMOND CAHUZAC,
24 juil 34 rue Vieille-Levée.

SUCRE—300 boîtes sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26 Vieille Levée.

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 juil 26, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—330 paniers vin de Champagne des marques Anges Bleus, Cygne, Tour, Ancre, Chanoine et Bagonet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, rue St Louis

CERISES A L'EAU DE VIE—250 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, rue St-Louis.

PETITS POIS—1000 boîtes et 1000 demi do à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, rue St-Louis

ABSINTHE—120 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Santoni et Brunsdon, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE—3000 caisses de différentes marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24juil 17 & 19, rue St Louis

Change sur New-York.
CHECKS à vue sur New-York pour $500 ou moins. S'adresser à ALFRED KEARNY & Co,
21juil 96, rue des Magasins

A VENDRE en magasin, par D. LANATA, rue Jefferson, Nos. 9 et 10—
30 livres graines de chou fleurs de Gênes;
120 onces sulfate de quinine;
100 livres sole de Naples;
100 onces essence de roses,
21 juil

ATTENDU par le navire Rialto du Havre, et à vendre par le soussigné—
1000 damejeannes de 3 gallons, 300 do 2 gallons, 20 do 2 gallons: 50 caisses fromage de Hollande; 3 tonneaux fromage de Gruyère.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

A VENDRE aux magasins de la Douane:
3000 caisses St Julien;
30 barriques vin de Marseille, Bordeaux.
21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand,
30 barriques vin rouge St Julien Médoc,
30 do do vin rouge vieux de
30 do do do do extra St Emilion,
10 do do do do Château Lafitte,
30 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
30 do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absinthe suisse, 15 do kirsch de
200,000 bouchons fins 200,000 do do pointus,
10,000 do pour damejeannes, 60 caisses vieux Cognac, 6 1/4 pipes vieux Cognac.
Liqueurs, anisette, fruits à l'eau de-vie, marasquino, curaçao, damejeannes, &c. &c., à vendre par DUBUCH F., 77, rue St Louis,
30 mai entre Bourbon et Royale.

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau-de-vie, absinthe, kirsch, eau de fleurs d'oranger, damejeannes, et autres articles d'importation récente, à vendre par DUBUCH F.
22 ss 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pensacola, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
2me Municipalité. 24 avril

MM. J. W. HINCKS & CHARLES LAFITTE sont chargés de ma procuration pendant mon absence, suivant acte au rapport de M. L. T. Caire, notaire. LEOPOLD JEANNET.
20 juil

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs qualité supérieure, à vendre par J. W. STANTON & Co,
21 juil encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE—du vert de St-Jago et de la Havane, en magasin, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
15 juil 26, Vieille Levée.

MIEL BLANC de la Havane—en barils, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24juil 26, Vieille Levée.

AMANDES—Douces et sans coques, en balles de 25 livres, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24juil 26, Vieille Levée.

EAU-DE-VIE—30 barils vieux Cognac, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24juil 26, Vieille Levée.

EAU DE VIE—4 demi-pipes eau-de-vie J. B. Godard, 9 do do do J. J. Dupuy, 8 quarts pipes rouges, 30 demi pipes eau-de-vie Otard & Martin, 9 quarts pipes, 20 quarts eau-de-vie Castillon, do ..., 15 demi-pipes eau-de-vie A. Seignette, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
25 juin 17 et 19, St-Louis

BOUCHONS SURFINS—18 m. bouchons surfins longs, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
22 juil—6 No 90, rue St Louis.

VINAIGRE DE VIN BLANC—70 barils vinaigre de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
16juil—6f 90, St Louis.

CIGARES DE LA HAVANE—120,000 en débarquement du brick F. Sturgis, à vendre par B. VALLÉ,
25 juil Commune

A ... paniers ... de ... [illegible] à vendre par AUG. MOLIER,
19juil—6f No 90, rue St Louis.

Remède magique de Bailey.
☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 121, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 12 mars ☞

Sirop de Raphaïne.
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité, aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Raphaïne est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. Un peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aiguë ou chronique. 26 juin—☞

Institution de Mme Derouyeux,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.
ON demande une dame française pour la surveillance, et disposée à loger dans l'établissement.
18 juil—☞

Le docteur F. Vander-Linden,
INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine a l'honneur d'offrir ses services comme médecin chirurgien au public de cette ville. Il demeure à Bienville, No 71, coin de la rue Royale.
22 juin—2 m

Docteur J. Baron Clemente.
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brehins. 21 juin—6m

A Une Assemblée du Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans, qui a eu lieu au Bureau, 86 rue du Canal, le 30 juin 1848.
Il a été résolu que le Bureau de Santé de la Paroisse d'Orléans accepte l'offre faite par M. Massey de tenir toujours en mains du virus de vaccine frais, qu'il distribuera gratis à MM. les médecins de la Nouvelle Orléans, à sa pharmacie, encoignure Camp et Gravier, et que le secrétaire soit chargé de faire publier cette résolution dans le journal officiel.
1 juillet A. HESTER, Secrétaire.

LES DEUX MONDES.
REVUE INDÉPENDANTE.
"Notre devise sera celle de la République Française—Liberté, Egalité, Fraternité."

CETTE REVUE, format in 4to, de 32 pages d'impression, se publie à New-York, et paraît, chaque semaine, deux heures après l'arrivée des steamers d'Europe.

Les romans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégants volumes.

Prix de la souscription:
Pour les Etats-Unis, et les deux Amériques, par an, $6, payables par semestre. Agent à la Nouvelle-Orléans G. LAVIE, Libraire,
20 juin—3m rue de Chartres, No. 36

BRETELLES—500 douzaines bretelles élastiques à vendre par PIERRE FOUTZ
18 juil 98 rue de la Douane

CHAUX—1970 barriques chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en déchargement de la barque Convoy, à vendre par JOHN STROUD,
18 juil 146 rue Commune

EAU DE VIE PALE DE CHAMPAGNE—Venant d'arriver—Un envoi d'eau de vie pâle de champagne marque Maglory, article supérieur, à vendre par RICE & HARKAWAY,
16 juil—1m 59 rue des Magasins

Graines fraîches de navets.
GARANTIE DE LA RECOLTE DE 1848.
LE soussigné vient de recevoir de ses considérable de graines fraîches de navets, récoltée cette année et convenable pour l'abbatoron.
18 juil Wm. DINN, 11 rue Commune

A LOUER, $20 par mois, une MAISON bien convenable pour une petite famille, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Possession au 1er juillet prochain.
A vendre aussi à bon marché, les meubles meublant cette maison. S'adresser à
16juin J. F. BERCIER & Co,
34, Vieille Levée.

Pension Française.
TENUE PAR FRANÇOIS PIZAINE, A Biloxi.
CET établissement vient d'être réparé et beaucoup agrandi. Les personnes qui désireront passer à Biloxi, y trouveront réunis les avantages de la ville et de la campagne, ainsi que les vins et les mets les plus exquis.
Prix de la Pension .... $30 par mois
Seconde table .... do
6 juil—15

Bons du Théâtre d'Orléans à vendre.
LE Théâtre d'Orléans avec ... dépendances devant être vendu le 20 courant, le soussigné offre à vendre:
25 bons de $1000 chaque du dit théâtre. Ces bons portent intérêt. AUG. MOLIER,
8juil—10f rue St-Louis, 90

SARDINES ET SAUMONS A L'HUILE—Nouvellement reçues—
1000 boîtes sardines, de la marque A. Gillet & Co
1000 1/2 do do do
1000 1/4 do do do
500 1/2 do saumon à l'huile do
50 1/4 do do do
A vendre par B. TALAMON,
22juil 192, rue Royale

VIN ROUGE en caisses—150 caisses vin rouge ordinaire, St-Estèphe;
100 caisses vin rouge ordinaire, St-Julien,
30 barriques vin rouge St-Julien;
30 do do Pauillac Médoc, vieux,
15 barils vin blanc Haut-Sauterne, vieux,
40 caisses vin Muscat.
A vendre par B. TALAMON,
22juil 192, rue Royale.

EAU DE VIE—10 demi pipes cognac J. J. Dupuy, 4e preuve.
20 quarts de pipes cognac do preuve.
22 do de do L. Bossarding & Co
5 quarts do do de Castillon, vieux, 1re preuve.
A vendre par B. TALAMON,
22juil 192, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—Abricots prunes poires en paniers de litre et demi litre.
Cerises à l'eau de vie, de Champion et de Moisley.
Absinthe de Suvajol & Brunston, Lecoultre de Ls. Richardet; bouteilles vides de 20 et 28 onces.
Bouchons ordinaires; bouchons demi-longs; bouchons longs fins, à vendre par B. TALAMON,
18juil 192, Royale

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA
450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or et en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 jn 34, rue de la Vieille Levée

EN débarquement du navire le Commerce, arrivé de Marseille, et à vendre:
25 ... de ..., macaroni et vermicelle de Gênes,
125 do ... en sacs.
A vendre par D. LANATA,
21juil rue Jefferson, Nos. 9 & 10

CHAUX DE MARBRE—700 barils chaux de marbre de Philadelphie, en débarquement à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
22 ju 78, Poydras et 11 Magasins Marigny, 3e m.

CRINS POUR PLATRIER—500 barils et sacs, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
22 ju 78, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m.

RAMINE—600 arpis ramine, à vendre par JOHN HAYMAN & CO,
22ju 78, Poydras, et 11, Magasins rouges, 3e m.

A VENDRE en débarquement du navire l'Oscar, venant de Bordeaux,
20 barriques vin St-Julien, Médoc,
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
22 juin N. DUDOUYT,
13, Toulouse.

Avis aux Habitants et Negociants.
M. ZOE GRANIER Fils de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il a encore perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, que sa fabrique est en pleine activité, et que ses agents recevront de bonne heure des approvisionnements importants et variés chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 21, rue des Magasins.

500 balles de couvertures 3 pinats, qualité supérieure, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
22 juin 21, rue des Magasins.

VIEUX COGNAC très supérieur, ayant droit au drawback.
20 quarts et 10 huitièmes pipes de la marque Pinet, Castillon & Co, en débarquement du navire Cato, à vendre par F. JORDY,
21jn—10f No. 10, rue Conti

BOUCHONS DE MADRAS et de Vendôme, nouveau patron—arrivés en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co,
21ja—6 48, rue Commune

VIN BLANC Haut Sauterne—50 barils en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
21ju 94, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE SUPERIEUR—8 barriques vin fin de Médoc, en débarquement du navire Cato, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
21ja 94, Vieille Levée

MR J. B. FELS n'étant plus employé par moi depuis le 10 juin, je préviens les personnes liées d'affaires avec moi, de ne lui payer aucun compte qu'il pourrait leur présenter en mon nom, sous quelque prétexte que ce soit.
23 ju—15 A. PAVILLIER,
68, rue St Louis au premier.

Révolution de 1848.
HISTOIRE REPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, ou recueil chronologique, anecdotique des glorieuses journées (23, 24 et 25 février) immortalisées par la victoire du peuple.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
20mai 149, rue de Chartres

LA Société existant ci-devant entre les soussignés, en cette ville, sous la raison de GARTHWAITE, PAYAN & Co, est dissoute, de ce jour par consentement mutuel. Le nom de la Société ne sera employé que pour la liquidation.
J. C. GARTHWAITE,
THOMAS C. PAYAN,
HENRY G. DARCY,
E. D. CRANE.

Nlle-Orléans, 1er juin 1848.

Les soussignés ont contracté une société sous les noms et la raison de THOMAS C. PAYAN & Co en cette ville, et sous ceux de CRANE, PAYAN & Co, à Newark (New-Jersey); ils se chargeront comme ci-devant de la vente en gros et en détail, d'habillements de modes, au même endroit No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée, bâtisse Paulding.
THOMAS C. PAYAN,
E. D. CRANE,
JOHN C. LITTELL.

Nlle Orléans, 1er juin 1848.

THOMAS C. PAYAN & CO.,
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements,
o, 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,
BATISSE DE PAULDING.
Manufacturiers
CRANE, PAYAN & CO., No. 132, Market Street
1er juin—6m Newark, New-Jersey.

L'IMAGE.
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE, D'EDUCATION, D'INSTRUCTION ET DE RÉCRÉATION.
L'IMAGE paraît une fois par mois en une livraison de 32 pages grand in 8o, ornée d'un grand nombre de gravures sur bois pour l'intelligence des textes.
Les abonnements partent du commencement de l'année 1847.—(L'année 1847 est complète.)
Les premiers souscripteurs recevront à titre de prime le volume de ... connu sous le titre de NOUVEL AMI DES ENFANS, par M. ...
... [illegible]
... [illegible]
10 mai ... rue de ...